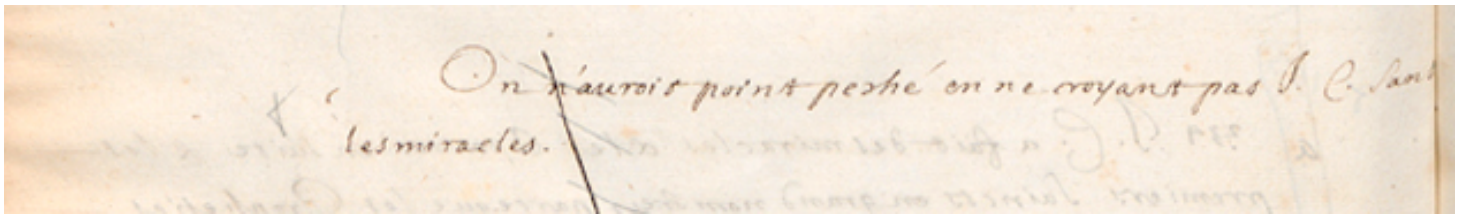
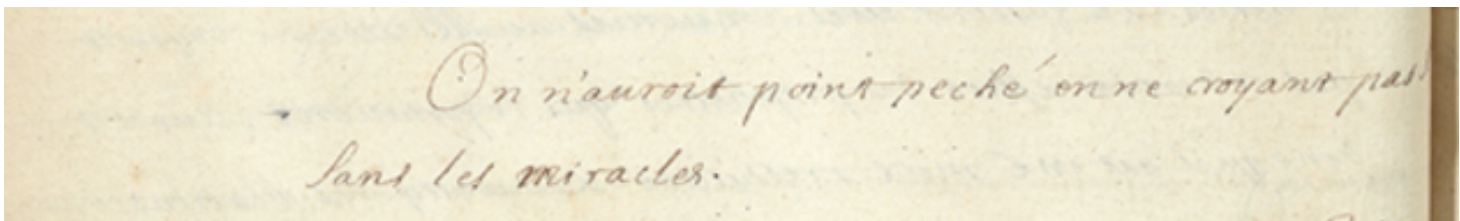


Transcriptions des Copies C₁ et C₂

C₁, p. 83 v°



C₂, p. 110



Marques en marge de C₁ (concordance et 8 au crayon, lettre c à la plume) et soulignement des titres dans C₂ : voir la description des Copies C₁ et C₂. La main qui a numéroté les fragments dans C₁ n'a pas octroyé de nouveau numéro à ce fragment. Le trait de concordance avec le *Recueil des originaux* est peu visible : ce n'est que le prolongement d'un trait qui commence au fragment précédent (*Soumission 17*) dont le papier est collé sur la même page du *Recueil des originaux*.

Le copiste a transcrit le même texte dans les deux Copies, conforme au papier original.

Dans C₁, ce texte a été barré à l'encre noire par un correcteur (Pierre Nicole, selon P. Faugère) pour l'édition de Port-Royal. Ce même correcteur a proposé de nombreuses corrections dans ce dossier (voir *Soumission 4, 5, 8, 11, 15, 16, 17 et 21*) et a barré deux fragments : *Soumission 3* et *18*, pour éviter qu'ils ne se retrouvent dans l'édition. Ces deux derniers n'ont d'ailleurs pas été pris en compte.

Ce trait a ensuite été barré au crayon. Peut-être était-ce une intervention de Faugère qui a pu constater que le texte n'était pas barré sur le papier original.

Le texte est nettement séparé des autres fragments dans les deux Copies, en particulier du fragment suivant dont le papier original a disparu.